

2. Cette annonce a-t-elle occupé une page entière dans chacun de ces journaux; sinon, dans combien de journaux a-t-elle occupé une page entière et quel a été le format de l'annonce insérée dans les autres journaux.

3. Combien a coûté l'insertion de cette annonce dans chacun des journaux qui l'ont reproduite?

4. Sur quel crédit voté par le Parlement le coût de cette annonce a-t-il été prélevé?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 799—*M. Boutin*

1. Quelle a été la production du beurre au Canada au cours des années 1963, 1964 et 1965 à date?

2. Le Canada exporte-t-il du beurre? Dans l'affirmative, a) à quel endroit, b) à combien se chiffrent ces exportations pour les années 1963, 1964 et 1965?

3. Quel a été le pourcentage de la consommation du beurre au pays, au cours des années 1963, 1964 et 1965?

4. Qu'est-il advenu de la production non écoulée au cours des années 1963, 1964 et 1965?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Les avis de motions portant production de documents n°s 39, 45, 46, 47, 53, et 54 sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,— Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le premier ministre Ross Thatcher ou d'autres ministres du gouvernement de la Saskatchewan et le premier ministre et/ou le ministre de l'Agriculture depuis le 1<sup>er</sup> juin 1964, à propos d'une route que le gouvernement provincial souhaiterait voir construite ou financée par le gouvernement fédéral dans la circonscription provinciale de Morris.—(*Avis de motion portant production de documents n° 48* —*M. MacInnis*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,— Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute lettre adressée par le ministre de l'Agriculture du Québec, au ministre fédéral de l'Agriculture, en date du 9 septembre 1964, concernant un programme d'aide aux agriculteurs.—(*Avis de motion portant production de documents n° 49*—*M. Laprise*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,— Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute correspondance échangée entre M. Bernard Power et le ministre des Transports, au cours du mois de juin 1965.—(*Avis de motion portant production de documents n° 50*—*M. Laprise*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,— Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence lui demandant qu'elle fasse déposer devant la Chambre copie de toute la correspondance échangée